ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

développement

Question écrite n° 15426

Texte de la question

M. Éric Raoult attire l'attention de Mme la ministre de la santé, de la jeunesse et des sports sur le développement de la cryothérapie dans nos hôpitaux ou cliniques. En effet, il semblerait que cette utilisation du froid intense (- 100°C) dans des chambres à caisson fermé soit réduite à seulement quelques exemplaires, utilisables dans des établissements spécialisés et assez coûteux. Cette difficulté d'accès à cette thérapie mériterait d'être palliée par les pouvoirs publics, afin d'en étendre les bienfaits reconnus à l'étranger, notamment dans certains pays nordiques. Il lui demande donc si elle compte reprendre cette suggestion dans ses priorités de santé publique.

Données clés

Auteur : M. Éric Raoult
Circonscription : Seine-Saint-Denis (12e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 15426
Rubrique : Établissements de santé
Ministère interrogé : Santé, jeunesse et sports
Ministère attributaire : Travail, emploi, formation professionnelle et dialogue social

Date(s) clée(s)

Question publiée le : 29 janvier 2008, page 700
Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)